

A qui s'adresse cet examen ?

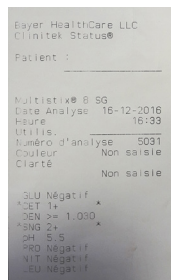
Dans le cadre d'un dépistage individuel, cet examen peut être proposé aux salariés se présentant à la visite de santé au travail.

Pourquoi pratiquer cet examen ?

Dans le cadre d'un dépistage précoce d'une maladie ignorée qui n'entraîne pas de signe apparent.

QUE RECHERCHE-T-ON?

- **Glucose** (sucre): dépistage précoce d'un diabète.
- **Cétones** : produits dégradés du sucre.
- **Densité urinaire** : concentration des urines.
- **Sang**.
- **Ph urinaire** : degré d'acidité des urines.
- **Protéines** : albumine.
- **Nitrites** : positives en présence d'un germe.
- **Leucocytes** : cellules inflammatoires.



LES ANOMALIES URINAIRES CONSTATÉES PEUVENT ORIENTER VERS :

- **Diabète sucré** : présence de glucose et/ou présence de cétones.
- **Calculs urinaires** : Présence de sang non visible.
- **Efforts physiques** : Présence de sang non visible.
- **Néphropathie** : présence d'albumine, possible témoin d'un dysfonctionnement rénal.
- **Infections urinaires** : présence de nitrites et de leucocytes.
- **Autres anomalies**

Toute anomalie doit être replacée dans le contexte clinique :

- Interrogatoire sur les antécédents médicaux.
- Traitements médicaux en cours.
- Signes cliniques observés lors de l'examen clinique.

Le diagnostic définitif ne peut se faire que sur la base d'examens complémentaires en laboratoire. L'orientation vers le médecin traitant est indispensable.